

Labels et spécialités

2024 - 2028



Bronze



Argent



Or



Platine

La labellisation des clubs et l'attribution de spécialités a pour but de valoriser la progression des associations et de récompenser les acteurs du développement du tir sportif dans notre Ligue.

Se structurer, consiste à prendre les dispositions nécessaires pour optimiser l'organisation des activités afin d'atteindre des objectifs communs et spécifiques, en s'appuyant sur un état des lieux.

La Ligue considère la structuration des clubs comme un levier déterminant dans :

- ⇒ le plaisir éprouvé par les licenciés à venir tirer,
- ⇒ l'investissement que les licenciés mettront dans leur pratique,
- ⇒ la durée de leur pratique,
- ⇒ leur engagement dans la vie des associations.

Et dans le même temps, dans le développement du tir sportif et de notre Ligue.

Plus un club va se structurer, plus facilement il arrivera à mobiliser des moyens humains, matériels, financiers... Cela lui permettra aussi d'être reconnu par les différentes institutions qui pourront lui apporter leur soutien dans la réalisation de son projet.

Les résultats de la structuration sont :

- la fidélisation des adhérents,
- une augmentation du nombre de licenciés,
- une amélioration des résultats sportifs.

Par exemple, un club qui optimisera ou améliorera sa structuration par la qualité de son accueil, les horaires d'ouverture proposés, ses équipements, la qualification des encadrants, l'organisation de la pratique de loisirs et de compétitions... verra son image valorisée.

Nous avons identifié 4 niveaux de labellisation :

- Bronze
- Argent
- Or
- Platine

Et plusieurs spécialités :

- Skeet Olympique
- Fosse Olympique
- Compétition
- Formation
- Féminine
- HP

- Cible

Chaque club labellisé pourra avoir plusieurs spécialités qui mettront en valeur ses particularités et son expertise.

Les prérequis

Pour prétendre à une labellisation, les clubs devront :

- se conformer aux statuts de la F.F.Tir,
- avoir des installations salubres,
- avoir des sanitaires
- avoir un arbitre ISSF à jour ou en formation,
- faire partie du dispositif « cibles couleurs »,
- avoir des encadrants diplômés à jour,
- avoir un Responsable Entraînement Club
- avoir une école de tir déclarée (document ligue)
- proposer en prêt ou en location le matériel nécessaire pour les débutants,
- permettre aux licenciés d'acheter leurs consommables.

La labellisation est à réactualiser à chaque début d'olympiade.

Les clubs volontaires peuvent en faire la demande à tout moment auprès de la Ligue.

Les avantages

1) Devenir attrayant et augmenter la visibilité sur les services proposés

Mise en avant du label dès la page d'accueil des sites, affichage des spécialités...

2) Augmenter le niveau de son club par la structuration de l'encadrement

Mise en avant de véritables propositions de prestations de services adaptées au public

3) Être mis en valeur sur le site de la Ligue :

Cartographie des clubs avec mise en évidence du label :

https://www.google.com/maps/d/edit?hl=fr&mid=1SFNgwr6Xk9PppPQ0CQ_tL8D7rccvVOE&ll=46.84366848762607%2C-0.5317018281250174&z=8

4) Accueillir les actions de formation et d'entraînement de la Ligue avec une contribution financière de 150€ par jour

5) Bénéficier, en fonction des montants suivants :

- de tarifs dégressifs sur les services d'encadrement de la ligue en fonction des besoins du club, d'aide à l'achat de matériel, à hauteur d'un montant défini sur présentation de factures correspondant aux fournitures prévues. Les aides sont accordées à l'obtention du label et la somme sera dépensée pour la durée de validité du label.

	Label bronze	Label argent	Label or	Label platine
Aides à l'encadrement : offre de prestation de service (hors frais déplacement)	-20%	-25%		
Matériel pédagogique : potences, équipements, armes adaptées ...	500€	750€	1000€	1500€

6) Bénéficiaire de tarifs avantageux sur les formations :

	Proposition						
	Tarif initial			Tarifs clubs labellisés			
	/jour	nbre de jours	total	label bronze -40%	label argent -45%	label or -55%	label platine -60%
CAC	70 €	1	70 €	42€	39 €	32 €	28 €
BFJE	70 €	2	140 €	84 €	77 €	63 €	56 €
BFA	70 €	3,5	245 €	147 €	135 €	110 €	98 €
Monitorat TAR	70 €	4	280 €	168 €	154 €	126 €	112 €
BFI	70 €	6	408 €	245 €	224 €	184 €	163 €
				-50% pour l'ensemble des formations continues (remise à niveau animateur et initiateur)			
Formation continue 1	70 €	1	70 €	35 €	35 €	35 €	35€
Formation continue 2	70 €	1	70 €	35 €	35 €	35 €	35€
Formation continue 3	70 €	1	70 €	35 €	35 €	35 €	35€
Formation continue 4	70 €	1	70 €	35 €	35 €	35 €	35€

Ce tarif prend en compte :

- les coûts pédagogiques (salaires, frais kilométriques...)
- les documents pédagogiques
- les frais de location des installations
- les repas
- les fournitures

7) Bénéficier d'une rétrocession sur la part régionale des créations et réactivations de licences, en fonction des augmentations des effectifs de l'association.

Les clubs percevront une rétrocession de 5€ par création ou réactivation de licence par rapport au nombre total de licenciés de la saison précédente, si celui-ci augmente par rapport à n-1 (hors mutations).

Exemple : le club C a vu son nombre de licenciés passer de 86 (au 31/08/2026) à 99 (au 31/08/2027) grâce à la mutation de 3 licenciés et à la création de 10 licences. Cette évolution donne droit à une rétrocession de 50€ (10x5€).

8) Bénéficiaire d'un accompagnement au montage des dossiers des demandes de subventions dans le cadre du PSF :

La Ligue s'engage à relire les dossiers et conseiller les clubs qui en feront la demande.

Label « bronze » :

1^{er} degré de labellisation.

Club organisé permettant une pratique hebdomadaire, avec à minima une séance encadrée par un moniteur diplômé et actif pour :

- les débutants, jeunes et adultes.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et/ou n-1
1- Équipements	Saison en cours ⇒ une installation homologuée skeet ou fosse ⇒ 2 créneaux d'ouverture de minimum 2h sur deux jours différents
2- Encadrement	Saison en cours Au minimum 1 séance encadrée par semaine par un moniteur diplômé et à jour
3- Sportif	Saison précédente ⇒ 3 athlètes engagés sur un échelon régional toutes disciplines et catégories confondues
4- Accueil jeunes	Saison en cours et/ou précédente ⇒ Avoir au moins un jeune de -18 ans

Label « argent » :

Club structuré permettant une pratique régulière.

Le taux d'encadrement adapté au nombre de licenciés permet de proposer au moins une séance hebdomadaire encadrée par un diplômé actif pour les débutants et une pour les sportifs confirmés de tous les âges.

Le club obtient des résultats sportifs au niveau régional dans les disciplines ISSF et favorise la pratique compétitive des jeunes volontaires.



Thèmes

Critères évalués sur la saison n et/ou n-1

1- Équipements

Saison en cours

- ⇒ Sanitaires, vestiaires ou endroit permettant de se changer
- ⇒ Pratique possible au moins 6h/semaine sur 3 jours
- ⇒ 2 installations (fosse et/ou skeet)

2- Encadrement

Saison en cours

- ⇒ Au moins 1 entraîneur diplômé à jour jusqu'à 50 licenciés, 2 entre 51 et 80, 3 entre 80 et 100, 4 entre 101 et 150 et 5 au-delà
- ⇒ Au minimum 2 séances encadrées par un moniteur diplômé à jour : 1 débutant + 1 confirmé loisirs ou compétition

3- Sportif

- ⇒ 2 qualifications à un échelon national
- ⇒ 1 équipe engagée sur un échelon régional
- ⇒ Avoir 1 cible verte

Saison précédente

4- Accueil jeunes

Saison en cours et/ou précédente

- ⇒ Avoir une EDT
- ⇒ 1 tireur EDT engagé au niveau régional

Label « or » :

Club bien structuré permettant une pratique très régulière.

Les licenciés pourront bénéficier d'un minimum de 4h de séances encadrées par un professionnel diplômé.

Le club est représenté au niveau national dans les disciplines ISSF et favorise la pratique compétitive.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et/ou n-1
--------	--

1- Équipements

Saison en cours

- ⇒ Pratique possible 12h/semaine
- ⇒ Le club dispose au moins d'une fosse et d'un skeet

2- Encadrement

Saison en cours

Séances encadrées par un entraîneur diplômé à jour :

- ⇒ 1 séance/semaine pour les jeunes
- ⇒ 2 séances/semaine pour les sportifs confirmés loisir et/ou compétition
- ⇒ Au minimum 4h/semaine encadrées par un professionnel diplômé
- ⇒ Minimum 2 encadrants diplômés à jour

3- Sportif

Saisons précédentes

- ⇒ 3 athlètes dans les 10 premiers d'un CDF
- ⇒ 1 équipe en CDFC
- Ou
- ⇒ 1 équipe EDT qualifiée aux CDF
- ⇒ Avoir 2 cibles bleues

4- Accueil jeunes

Saisons en cours et/ou précédentes

- ⇒ Minimum 5 licenciés EDT
- ⇒ 4 licenciés EDT engagés dans la compétition

Label « platine » :

Club très structuré permettant une pratique quotidienne (5jours/7).
Présence d'un professionnel pour encadrer un maximum de séances.
Le club se distingue au niveau national dans les disciplines ISSF.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et/ou n-1
1- Équipements	Saison en cours Le club dispose 3 installations fosse ou skeet
2- Encadrement	Saison en cours ⇒ Au minimum 1 professionnel à minima 24h/semaine ⇒ A minima 4 séances encadrées pour les compétiteurs confirmés et 1 spécifique pour les EDT
3- Sportif	Saison précédente ⇒ 1 athlète ou une équipe, qualifié en finale nationale ⇒ 5 athlètes qualifiés aux championnats de France ⇒ Avoir 2 cibles marron ou 1 cible arc en ciel
4- Accueil jeunes	Saison en cours et/ou précédente ⇒ 1 équipe EDT médaillée aux CDF ⇒ A minima 5 jeunes qualifiés aux CDF des EDT

Spécialités

Critères évalués

Compétition

Club proposant les installations adéquates pour organiser les championnats régionaux



Critères

- Nombre d'installations homologuées suffisant
- Sanitaires et stands propres
- Pièce d'accueil (club house)
- Vestiaires temporaires ou permanents
- Zone échauffement temporaire ou permanente
- Restauration possible sur place

Formation

Club proposant les installations adéquates pour accueillir des groupes



Critères

- Matériel pédagogique disponible (armes, supports...)
- Salle de réunion (20 personnes)
- Sanitaires et stands propres
- Restauration possible sur place

Féminines

Club acteur de la mixité hommes-femmes



Critères

- 30% de féminines
- une dirigeante élue au Bureau
- une arbitre ou
- une encadrante diplômée et à jour

Handi-sport

Club acteur participant au développement du sport pour les personnes en situation de handicap



Critères

- infrastructures adaptées aux personnes à mobilité réduite
- sanitaires HP
- encadrant diplômé avec une spécialité handi-tir ou para-tir
- matériel adapté

Disciplines spécifiques Club proposant la pratique de disciplines hors ISSF dans de bonnes conditions	Critères  - Cible : 10m, 25m, 50m  - Armes Anciennes  - TAR  - 300 m  - Bench-Rest  - Arbalète Field, 10 et 30 m  - Silhouettes Métalliques  - TSV  - Cible Mobile 10 et 50 m
---	---

Toutes les demandes seront étudiées par une Commission de labellisation, composée de 5 élus du Comité Directeur, dont le Président de la Ligue qui présidera :

- Le Président de la Ligue préside de la Commission
- Le Président du Comité Départemental ou son représentant (sauf en cas d'évaluation du club du président du CD)
- Benoit JOZWIAK
- Aurélie LECLERC
- Isabelle BOURGEAIS

La Commission sera accompagnée de l'A.T.R. qui aura un rôle consultatif.

Si un des membres de la Commission appartient au club évalué, il sera remplacé.